

Cette année nous vous proposons de gravir quelques marches supplémentaires sur l'escalier de la pratique professionnelle (pour prendre de la hauteur...), de faire une pause sur le palier de la clinique, cela avant de franchir le seuil des possibles, comme par exemple lors de visites à domicile.

La métaphore du seuil nous engage en effet à penser les territoires de l'intime (personnel, familial) et de l'institution (nos services éducatifs, le judiciaire) en termes de frontières. La notion de seuil renvoie par ailleurs à une autre dimension, celle de la limite, de ce qui est acceptable par les uns et les autres. Pour l'enfant comme parfois aussi pour l'adulte, le parent, on évoquera le seuil de tolérance à la frustration, à la douleur, au rejet, ou bien la capacité à accepter l'autre dans sa différence. Du côté des professionnels il s'agit d'un certain rapport à la norme, différent pour chacun en fonction de son expérience, de son environnement institutionnel.

Quelques axes qui seront développés lors de ces Journées :

Définition de la notion anthropologique et culturelle du seuil :
en quoi cette métaphore peut-elle nous être utile ?

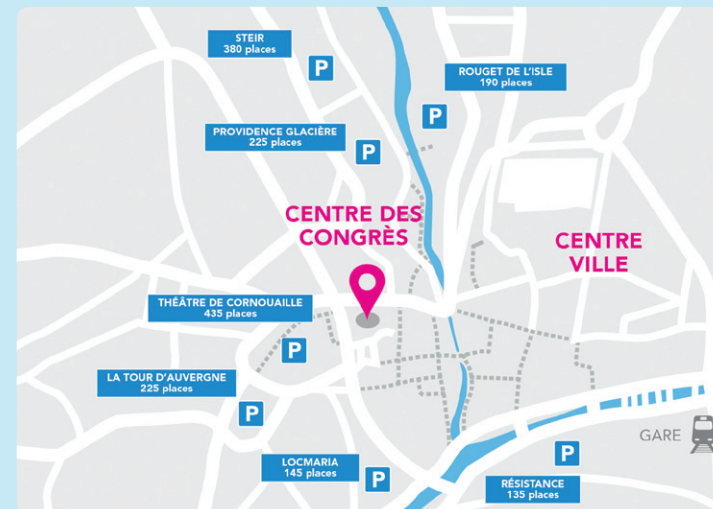
Si chacun d'entre nous dispose de seuils, endogènes ou exogènes, de tolérance ou d'alerte, savons-nous comment ça fonctionne ?
Sommes-nous toujours en capacité de discerner le bon palier, entre priorité et urgence ? Nous solliciterons la philosophie et la psychanalyse à ce propos.

À la croisée des cadres de référence respectifs des professionnels et des familles, **comment penser une éthique de « responsabilité partagée »**, dans un souci de respect de la dignité de l'usager ?
Quels points de repères pouvons-nous solliciter à propos des inégalités (sociales, culturelles, économiques) qui touchent les enfants ?

L'interface entre les sphères de l'intime et du public se doit de faire l'objet de régulations par l'institution, cela depuis l'évaluation des situations, au seuil du judiciaire, jusqu'aux orientations préconisées ou mises en œuvre : la pluridisciplinarité en est-elle véritablement garante ? Quelles limites nous fixons-nous en terme d'exploration, parfois intrusive et inutile, de certains aspects de la vie privée, sur le « pas de porte » des visites à domicile ?

Enfin, entre information préoccupante et signalement : **quel rôle et quelle place occupe l'investigation lors de l'ouverture d'un dossier judiciaire**, que peuvent nous en dire les magistrats ?

Informations pratiques



Lieu

Centre des congrès
du Chapeau Rouge
1 rue du Paradis
29000 Quimper
Tél. 02 98 52 00 16
contact@quimper-evenements.fr

Conditions de participation

Participation uniquement sur inscription préalable.
Nombre limité de places.
Adhérents fn3s : 250€
Non adhérents : 320€
Organisme de formation déclaré sous le n° 75331186133

Pour toute inscription faire parvenir impérativement

- le bulletin d'inscription
- un chèque bancaire pour les journées d'études libellé à l'ordre de la fn3s à l'adresse : Secrétariat Général de la fn3s - 60, rue de Pessac 33000 Bordeaux

Renseignements

Secrétariat Général de la fn3s
60, rue de Pessac
33000 Bordeaux
Tél./Fax. 05 56 24 96 16
Courriel : fn3s@wanadoo.fr

www.fn3s.fr

La fn3s est adhérente de la CNAPE

CNAPE
LA PROTECTION DE L'ENFANT

Datadock

Seuils & Passages

10, 11, 12 juin 2020
Quimper

en Protection de l'Enfance

De la porte des familles aux marches du palais

Journées d'études de la fn3s

www.fn3s.fr

Mercredi 10 juin

8h30 Accueil

9h Allocutions d'ouverture

Jacques Le Petit
Président Fn3s

Un représentant de la DIR PJJ Grand-Ouest

Patricia Adam
Présidente ADSEA 29 ; Vice-présidente de la CNAPE

**10h Tire la chevillette et la bobinette cherra
Introduction aux journées d'études**

Jean Dumel
Administrateur Fn3s

10h30 Pourquoi et comment les portes parlent ?

Pascal Dibie
Écrivain, ethnologue ; Professeur Emérite
- Université Paris Diderot

Pause déjeuner

**14h Parents d'enfants confiés, une diversité
de vécus et d'acceptation de la mesure**

Régis Secher
Docteur en Sciences de l'éducation ; Membre du réseau
national du croisement des savoirs et des pratiques

Pause

**15h45 Comment prendre en compte le stade
de développement d'un enfant dans
l'annonce d'une séparation nécessaire
d'avec ses parents ?**

Marie-Laure Cadart
Médecin, anthropologue

Jeudi 11 juin

**8h45 Seuils limites et frontières dans la MJIE :
une mise en perspective**

Gianluca Sferlazzo
Anthropologue ; Psychologue clinicien ; Psychothérapeute

**9h45 Faire vivre les marges de manœuvre :
le défi de l'éthique**

Marc Grassin
Philosophe ; Directeur Institut Vaugirard
- Humanité et management ICP

Pause

**11h Que seraient de nos jours les limites
à l'engagement professionnel ?**

Christine Ascoli-Bouin
Psychologue clinicienne ; Directrice du Copes

Pause déjeuner

**14h Interpréter le domicile : Les visites à domicile
dans le champ de la protection de l'enfance**

Stéphane Léon
Sociologue, ingénieur social
Claudie Rey
Maître de conférences en sociologie - Université Tours

Pause

**15h45 De l'intime à la hantise : habiter
en psychanalyse**

Lucia Bley
Psychologue clinicienne - Hôpital Sainte-Anne ;
Docteur en psychanalyse et psychopathologie ;
Enseignante au Département d'Études Psychanalytiques,
- Université Paris 7

Vendredi 12 juin

9h D'une mesure à l'autre, quelle transition ?

Émilie Potin
Maîtresse de conférences en sociologie
- Université Rennes 2

**10h15 De la mesure d'investigation à la sortie
du judiciaire**

Stéphanie Le Boufos
Magistrat - Juge des enfants à Brest

12h Clôture des Journées

Jacques Le Petit
Président Fn3s

